



# RÉUNION DES CLUBS FRANÇAIS DU CHIEN DE BERGER BELGE ET DU SCHIPPERKE



Affiliée à la Société Centrale Canine  
agrée par le Ministère de l'Agriculture

## EXPOSITION DE CHAMPIONNAT DE CHIENS DE BERGERS BELGES ET DE SCHIPPERKES

AVEC ATTRIBUTION DU C.A.C.S. DE CHAMPIONNAT  
51<sup>e</sup> GRANDE SPÉCIALE ANNUELLE  
organisée par le

CLUB FRANÇAIS DU CHIEN DE BERGER BELGE  
SAINT-DENIS-DE-L'HÔTEL  
Samedi 21 Août 2010 de 8 h à 18 h  
Dimanche 22 Août 2010 de 8 h à 18 h

### COMPOSITION DU JURY

#### Samedi 21 Août

<i>GROENENDAELS</i>	Mâles adultes (vétérans compris) : .....	M. GRIOL
	Femelles adultes (vétérans compris) : .....	Mme BIDAULT et Dr SCHAFFNER
	Jeunes et puppies mâles et femelles : .....	Mme ARSÈNE
<i>LAEKENOIS ET MALINOIS</i>	Mâles adultes (vétérans compris) : .....	Mme VARLET
	Femelles adultes (vétérans compris) : .....	M. EYMAR DAUPHIN
	jeunes et puppies (mâles et femelles) : .....	Mme DUGUÉ
<i>TERVUERENS</i>	Mâles adultes (vétérans compris) : .....	Mme BERTON SARLAT
	Femelles adultes (vétérans compris) : .....	Dr DESCAMPS
	Jeunes et puppies (mâles et femelles) : .....	M. ROISE
<i>UTILISATION</i>	Mâles et Femelles toutes variétés : .....	Dr SCHAFFNER
<i>SCHIPPERKES</i>	Toutes classes : .....	M. LORY

LE COMITÉ SE RÉSERVE LE DROIT DE MODIFIER LE JURY EN FONCTION DU NOMBRE D'INSCRITS

Engagement recommandé sur internet : [www.cedia.fr](http://www.cedia.fr)  
Engagement en ligne - paiement sécurisé



# ROYAL CANIN

#### TRÈS IMPORTANT

Pour les Tests, joindre une photocopie  
du pedigree sur une page.

POUR L'EXPO ET LES ÉPREUVES DE TRAVAIL,  
JOINDRE UNE ENVELOPPE TIMBRÉE  
POUR L'ENVOI DE L'ACCUSÉ DE RÉCEPTION.

# 51<sup>e</sup> SPÉCIALE DE RACE ET D'ÉLEVAGE DU CLUB FRANÇAIS DU CHIEN DE BERGER BELGE (2010)

Notre Nationale d'Élevage se déroulera à St-Denis-de-l'Hôtel (Loiret).

Cette manifestation est dotée du patronage officiel de M. l'Ambassadeur de Belgique, de M. Arthus, Président de la Société Centrale Canine, de M. Horvath, Président de la section Sologne de la Société Canine Régionale du Centre, de Monsieur le Maire de St-Denis-de-l'Hôtel.

Si votre chien n'est pas encore confirmé, ce qui est obligatoire pour que sa descendance puisse être inscrite au L.O.F. et pour qu'il acquière lui-même toute sa valeur, les juges pourront procéder à cet examen, le dimanche matin.

Vous passerez un excellent moment et vous aurez le plaisir de faire la connaissance d'autres amis des Bergers Belges et des Schipperkes.

Pour être exposé, le chien n'a besoin d'aucun dressage spécial, il suffit qu'il sache marcher en laisse. Mais habituez-le aussi à laisser voir ses dents au juge par soulèvement des babines, gueule fermée, ce qui est très important.

Nous vous convions donc très cordialement à cette manifestation comme à une grande fête de famille : celle de nos Bergers Belges et Schipperkes. Plus nous serons nombreux, plus nous nous imposerons et plus la renommée des Clubs et des races qu'ils défendent s'étendra pour le plus grand bien de la cynophilie.

Ne tardez pas à retourner la feuille d'engagement ci-contre, au Secrétariat dont vous faciliterez ainsi la tâche. Si d'autres feuilles vous sont nécessaires, demandez-les immédiatement. N'oubliez pas que la date de clôture des engagements est fixée au **17 juillet**. Cette date sera **IRRÉVOCABLE**. *Aucun engagement, même par téléphone, ne sera plus accepté après le 17 juillet\**.

Les engagements par mail ne sont pas acceptés.

## MÉFIEZ VOUS DES LENTEURS DU COURRIER !!!

Pour tous les chiens, indiquez lisiblement l'identification du chien;

pour les chiens étrangers, joindre obligatoirement la copie du certificat antirabique du chien.

(arrêté ministériel du 26/10\*2001, arrêté préfectoral du 16/07/2009). Voir encadré dans la revue du CFCBB de mars-avril 2010.

La Présidente,

M.F. BERTON-SARLAT

La Secrétaire Générale

M.F. VARLET

## \*ATTENTION ! SECRETARIAT FERMÉ APRÈS CETTE DATE (Congés annuels)

# DÉROULEMENT DES JOURNÉES

(soyez vigilants quant aux horaires)

## VENDREDI 20 AOUT

TAN (17 à 19 h)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CFCBB : 19 h

## SAMEDI 21 AOUT

Nationale d'Élevage

Bergers Belges et Schipperkes Toutes Classes

- 7 h 30 : - Entrée des chiens
- 8 h 00 : - Assemblée Générale du SCF
- Grand Prix Ring François Wasels
- 8 h 30 : - Début des jugements, qui se poursuivront sans interruption.
- 9 h / 11 h - TAN
  - CSAU (le matin)
- 11 h / 12 h - TATD
  - CANT (toute la journée)
  - Championnat d'Agility Grands Prix Renée Demillier et Jean-Luc Bréchet (1<sup>re</sup> manche) (toute la journée)

## DIMANCHE 22 AOUT

A partir de

- 8 h 00 : - Entrée des chiens
- Continuation du Grand Prix Ring François Wasels
- CANT
- Concours d'Obéissance Grand Prix Marcel Racque
- 8 h 30 : - Ring de préparation pour la sélection des Schipperkes
- 9 h 00 : - Début de la sélection des sujets recommandés (Schipperkes)
- 10 h 00 - Concours Obérythmée
- De 9 h 00 à 15 h 00 : - Championnat d'Agility, Grands Prix Renée Demillier et Jean-Luc Bréchet (2<sup>e</sup> manche)
- 10 h 30 : - Confirmations
- 15 h 00 : - Défilé d'honneur et récompenses
- Meilleur chien de l'Expo
- Meilleur Lot d'Élevage

**NB : Vu l'importance des disciplines, et les temps extrêmement serrés, ne vous dispersez pas au moment des jugements, les juges n'attendront pas.**

# CLUB FRANÇAIS DU CHIEN DE BERGER BELGE

Affilié à la Société Centrale Canine pour l'amélioration des Races de Chiens en France

## CACS DE CHAMPIONNAT - DEMANDE D'ENGAGEMENT



Tout engagement sera nul irrémédiablement s'il n'est pas accompagné du règlement et de la photocopie du certificat antirabique si nécessaire.  
**RÈGLEMENT UNIQUEMENT au nom du C.F.C.B.B., soit par virement bancaire, soit par mandat international, soit par chèque bancaire à adresser au : SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DU CLUB FRANÇAIS DU CHIEN DE BERGER BELGE - Mme VARLET - Hameau de Mocsouris, 190 route du Boulay, 78950 GAMBAIS - Tél. 06 09 74 39 83**

n° d'enregistrement

Remplissez soigneusement et complètement les deux parties de cette demande d'engagement, et renvoyez la feuille à l'adresse indiquée ci-dessus. **ÉCRIRE EN MAJUSCULE, SVP.**

### CLÔTURE IRRÉVOCABLE DES ENGAGEMENTS : le 17 Juillet 2010

N° de tatouage : \_\_\_\_\_  
 ou identification par transpondeur

Nom du chien : \_\_\_\_\_

N° Livre des Origines : \_\_\_\_\_ Né le : \_\_\_\_\_  
 Mâle  Femelle

RACE : Berger Belge : Groenendael  Laekenois  Malinois  Tervueren   
 Schipperke :  (Couleur pour les Tervuerens : \_\_\_\_\_ )

Nom du Père : \_\_\_\_\_

Nom de la Mère : \_\_\_\_\_

Nom du Producteur : \_\_\_\_\_  
(Propriétaire de la Mère au moment de la saillie)

Nom du Propriétaire : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

CP : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Pays : \_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_ Portable \_\_\_\_\_

N° de Carte de Sociétaire  
 2010 : \_\_\_\_\_

#### PARTICIPATION AUX FRAIS D'ORGANISATION

*En raison des nouvelles exigences de la DDSV, aucun engagement ne pourra être accepté après le 17 juillet date de réception.  
 Attention aux lenteurs du courrier !*

**jusqu'au 30 juin**

pour le 1 <sup>er</sup> chien, catalogue compris .....	35 €
chiens suivants (au même propriétaire) .....	32 €
Classe Élevage, Puppies, Vétérans .....	17 €
<b>Remise aux membres du CFCBB ou du SCF .....</b>	<b>7 €</b>

**du 1<sup>er</sup> juillet au 17 juillet**

pour le 1 <sup>er</sup> chien, catalogue compris .....	45 €
Chiens suivants au même propriétaire .....	43 €
Classe Élevage, Puppies, Vétérans .....	17 €
<b>Remise aux membres du CFCBB ou du SCF .....</b>	<b>7 €</b>

Classes dans lesquelles le chien peut être engagé	Sommes adressées
Intermédiaire (de 15 à 24 mois) } <i>Concurent pour l'attribution du CACS</i>	.....
Ouverte (âge mini. 15 mois) .....	.....
Travail (âge mini. 15 mois) } <i>(Joindre photocopie du Carnet de Travail et feuille de concours)</i>	.....
Jeune (de 9 à 18 mois) .....	.....
Champion de beauté .....	.....
Date d'homologation : .....	.....
Utilisation (âge mini. 12 mois) .....	.....
Puppy (de 6 à 9 mois) .....	.....
Vétéran (7 ans et plus) .....	.....
<i>Aucun chien ne peut être engagé simultanément dans les classes ci-dessus définies.</i>	
Classe Élevage (3 à 5 chiens max.) .....	.....
TAN : Vendredi <input type="checkbox"/> - Samedi <input type="checkbox"/> .....	Gratuit
Total : .....	

• Titulaire du TAN :  oui -  non - année : \_\_\_\_\_

• Titulaire du CANT :  oui -  non - année : \_\_\_\_\_

**Attention !  
 PAS DE RÈGLEMENT SUR PLACE.  
 PAIEMENT A L'INSCRIPTION  
 OBLIGATOIRE.**

#### ATTESTATION

*Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant ci-dessus.  
 J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance. En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la société de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même.  
 Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement atteints de maladies contagieuses et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer avant cette exposition.  
 En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues par le règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C.*

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_  
 Signature du propriétaire

Je joins mon règlement par :  
 chèque bancaire   
 virement bancaire  mandat international

**Virements de l'étranger :**  
**La Poste :** CCP 671-35 D-PARIS  
**Banque TARNEAUD :** IBAN : FR76 1055 8022 0911 5971 0020 010  
 SWIFT BIC : TARNFR2L

**Du soin apporté à remplir les lignes ci-dessous dépendra l'exactitude des informations diffusées dans le catalogue.**

N° de tatouage (ou identification par transpondeur) : \_\_\_\_\_

Nom du chien : \_\_\_\_\_

N° Livre des Origines : \_\_\_\_\_ Né le : \_\_\_\_\_ Mâle  Femelle

RACE : Berger Belge : Groenendael  Laekenois  Malinois  Tervueren  (Couleur du Tervueren : \_\_\_\_\_ )  
 Schipperke :  • Titulaire du TAN :  oui -  non - année : \_\_\_\_\_ / • Titulaire du CANT :  oui -  non - année : \_\_\_\_\_

Nom du Père : \_\_\_\_\_

Nom de la Mère : \_\_\_\_\_

Nom du Producteur : \_\_\_\_\_  
(Propriétaire de la Mère au moment de la saillie)

Nom du Propriétaire : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

CP : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_ Pays : \_\_\_\_\_

Classe d'engagement : Intermédiaire  Ouverte  Travail  Jeune  Champion  Puppy  Vétéran   
 Utilisation  Classe Élevage  Confirmation

Joindre photocopie du Pedigree

# RÈGLEMENT SPÉCIALE DE RACE ET D'ÉLEVAGE 2010 SAINT-DENIS-DE-L'HÔTEL (Loiret)

**DURÉE DE L'EXPOSITION** - L'exposition Nationale d'Élevage se tiendra le samedi 21 Août et le dimanche 22 Août de 8 h à 18 h. Pour les Schipperkes, l'exposition aura lieu dans les mêmes conditions.

Les chiens devront être munis d'un collier et d'une laisse.

Un service vétérinaire fonctionnera à l'entrée ; les chiens malades, les cryptorchides et les monorchides seront refusés, sans que les droits d'engagement puissent être remboursés.

Le Club décline toute responsabilité du chef de vol, fuite, ou mort d'animaux. Les propriétaires seront responsables des dégâts et accidents que leur chien pourrait occasionner. Les chiens agressifs devront être muselés.

Le Club se réserve le droit de modifier le jury en cas de défaillance d'un ou de plusieurs juges.

**JUGEMENTS** - Les jugements individuels commenceront à **8 h 30 précises**.

**TESTS DE COMPORTEMENT ET SÉLECTION** - Seuls les Bergers Belges engagés en classes adultes pourront passer le test de comportement, le vendredi après-midi ou le samedi matin.

**Les chiens sont autorisés à quitter le ring de jugement pour venir passer leur TAN soit avant soit après avoir été jugés individuellement.**

Chaque propriétaire recevra une notification du résultat. Les sujets ayant obtenu le test se présenteront ensuite devant la commission de sélection. Les pedigrees et les résultats de dépistage de dysplasie coxo-fémorale devront être présentés et chaque propriétaire doit se munir de ce document sous peine d'exclusion. De même devront-ils, le cas échéant, se munir du carton du test de comportement passé avec succès une année précédente et de la carte de CSAU.

**CANT** - Ce test d'aptitudes naturelles troupeau n'est officialisé par la Sté Centrale Canine que pour les chiens de 6 à 18 mois. Les chiens ayant obtenu ce test pourront se présenter devant la Commission de sélection dans les mêmes conditions que ceux ayant obtenu le Test de Comportement. Le CANT restera acquis aux Jeunes et aux Puppies pour les années suivantes.

**CONFIRMATIONS** - A partir de 10 h 30 le dimanche ; les formulaires devront être remplis par l'exposant.

**REMISE DES PRIX** - Les propriétaires des chiens classés 1<sup>er</sup> bénéficient d'un prix spécial qui leur sera remis au cours du défilé d'honneur.

**SORTIE DES CHIENS EXPOSÉS** - La sortie des chiens exposés est obligatoire le soir, aucun chien ne pouvant rester sur l'emplacement de l'exposition durant la nuit.

**RÈGLEMENT SANITAIRE - MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE**  
Les chiens en provenance d'un pays étranger doivent avoir été vaccinés contre la rage entre le 21/8/2009 et le 22/7/2010. Ils devront être présentés avec leur certificat de vaccination original. Une photocopie de ce certificat devra préalablement être jointe à la présente demande d'inscription.

Le certificat de vaccination antirabique doit être conforme au modèle réglementaire et devra être présenté au contrôle vétérinaire qui devra refuser l'introduction de tout animal en infraction.

Pour les animaux en provenance de l'étranger, le certificat devra avoir été authentifié par les autorités vétérinaires du pays d'origine et garantir que l'animal a bien été vacciné par un procédé dans ce pays. Ce certificat devra comporter une traduction officielle en langue française (circulaire DSV N°90 du 16/10/75).

Rédigez vos feuilles d'engagement en caractères d'imprimerie et adressez-les **SANS TARDER** au secrétariat du CLUB FRANÇAIS DU CHIEN DE BERGER BELGE :

Mme VARLET - Hameau de Mocsouris - 190 route de Boulay - 78950 GAMBAS.

Joindre au présent engagement mandat international ou chèque bancaire ou photocopie du virement **EN EUROS UNIQUEMENT** à l'ordre du Club, avec la photocopie du certificat antirabique et autres justificatifs exigés.

Pour les mandats internationaux, le secrétariat recommande qu'ils soient expédiés le même jour que l'engagement, afin qu'ils soient encaissés avant l'exposition.

**Date extrême de réception des engagements, IRRÉVOCABLE : le 17 juillet 2010.**

Engagements recommandés internet : [www.cedia.fr](http://www.cedia.fr) - Paiement en ligne sécurisé

## LISTE EXPLICATIVE DES CLASSES

**CLASSE PUPPY** - Pour tous chiens âgés de 6 à 9 mois au jour d'ouverture de l'exposition.

**CLASSE JEUNE** - Pour tous chiens âgés de 9 à 18 mois au jour d'ouverture de l'exposition.

**CLASSE INTERMEDIAIRE** - Pour tous chiens âgés de 15 à 24 mois au jour d'ouverture de l'exposition.

**CLASSE OUVERTE** - Pour tous sujets de tout âge ayant 15 mois révolus au jour d'ouverture de l'exposition. L'engagement simultané en Classe Ouverte et en Classe de jeunes est interdit.

**CLASSE TRAVAIL** - Pour tous sujets de tout âge ayant 15 mois révolus au jour d'ouverture de l'exposition et lauréats d'une épreuve de travail. **ATTENTION** : l'obéissance n'est pas reconnue en France pour la Classe Travail. **TRÈS IMPORTANT** : Joindre photocopie des justificatifs (Carnet de travail et feuille de concours) sinon le chien sera inscrit en classe ouverte. **Présentation obligatoire du carnet de travail au juge**. Pour plus de précisions, se reporter à la revue mars-avril 2010.

**CLASSE CHAMPION** - Réservée exclusivement aux chiens déclarés Champions Nationaux des pays membres de la FCI et Champions Internationaux de la FCI (préciser la date d'homologation), âgés de 15 mois au jour de l'ouverture de l'exposition. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du CACS. Joindre le justificatif pour les chiens étrangers.

**CLASSE UTILISATION** - Réservée aux sujets de plus de 12 mois, ayant 6 géniteurs au plus haut niveau de l'une des disciplines Utilisation. Les mâles doivent avoir concouru avec succès en Ring III, Pistage TLS, RCI III, Campagne 500, Mondioring III. Les femelles doivent être en possession du TATD.

**CLASSE VÉTÉRAN** - Réservée aux chiens âgés d'au moins 7 ans le jour de l'exposition.

**CLASSE ÉLEVAGE** - Pour 3 à 5 chiens de même variété, sans distinction de sexe, engagés par le producteur, mais pouvant appartenir à des exposants différents et déjà engagés dans une classe individuelle. Ces chiens sont choisis par l'éleveur parmi les sujets de son élevage, après les jugements individuels.